



COMpte RENDU RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PASSION JARDIN AU NATUREL

Samedi 10 janvier 2026

Sont présents, les membres du Conseil d'administration :

René Ringard,
Guylaine Blaes
Jean Calderon,
Monique Carlet
Claude Faucher,
Annick Glacet

Bernadette L'Hermet
Louis L'Hermet
Philippe Mestre
Claude Pierre
Catherine Rorato

ainsi que M. Marcel Lecroisey, membre observateur.

Monique Carlet, Catherine Rorato et Marcel Lecroisey participent en distanciel.

M. René Ringard accueille les participants, ouvre la séance du Conseil d'administration, présente aux membres de l'association et à leurs représentants, administrateurs de l'association, ses meilleurs vœux pour 2026. Le Président et les membres du Conseil remercient Claude et Philippe pour leur accueil.

1. Bilan des actions réalisées

Le Conseil d'administration dresse le bilan des actions réalisées depuis la dernière réunion du Conseil d'administration :

1.1 Formation Structurer sa vie associative et réussir en équipe

le 15 novembre, 8 administrateurs et un membre observateur ont participé à cette journée de formation très intéressante. Les apports en termes de connaissances comme méthodologiques de notre formatrice, les exercices et échanges tout au long de la journée, les illustrations sur des cas pratiques, la diversité des membres actifs au sein de l'association ont été une grande source de richesse.

L'exercice de l'étoile du changement en fin de journée nous a permis de définir des axes de progrès réunis dans le tableau ci-après dont le Conseil d'administration s'est d'ores et déjà saisi pour mettre en œuvre les orientations proposées, notamment pour la réunion de l'Assemblée générale mais aussi dans le travail préparatoire à la préparation de cette réunion et du programme prévisionnel d'activités 2026.

Réduire/diminuer	<i>Le temps consacré à la gestion et à la finance en AG, tout en respectant les exigences légales et statutaires (gouvernance – vie associative)</i>
Amplifier/développer	<i>Ouverture des jardins et visite de jardins originaux (Activités) Conférences avec intervenants extérieurs et en partenariat avec d'autres associations (réseautage) Poursuivre l'évolution de la lettre aux adhérents - trucs et astuces, enjeux environnementaux, biodiversité (communication)</i>
Mettre en œuvre	<i>Repas ou goûter lors de l'AG (gouvernance – vie associative) Constituer des sous groupes / commissions ouvertes sur des thématiques ou des réflexions (gouvernance – vie associative) Collaboration étroite avec autres associations CPIE-REEL 48, Jardins nature 48,</i>

	<p>Jardins fruités 43 (réseautage) Découvrir de nouveaux lieux – convaincre de nouveaux membres de l'ouverture de leur jardin (Activités)</p>
Maintenir / protéger	<p>Le dynamisme de l'association (gouvernance – vie associative) Renouveler les choses faites par le passé – il y a toujours moyen de les présenter différemment ou de les améliorer (Activités) Les ateliers taille des fruitiers, la visite de jardins remarquables, ateliers, repas et voyages (Activités) Les moments de convivialité (repas hiver, repas champêtre) avec rotation des personnes accueillant ces moments</p>
Cesser / éliminer	Néant
Créer	<p>Associer un sujet environnement à chaque activité (activités) Ateliers (activités) - « un suivi du potager », - techniques « la culture de » ou « de la graine au plat » le chou, la carotte, la pomme de terre, etc. , - journée de « niveau » initiation, aller plus loin, spécial jeunes Concours de jardins avec autres communes et intercommunalités (activités) Échanges d'outils appartenant à l'association (équipements matériels)</p>

Aussi les présents ont fait part de leur satisfaction à l'issue de la journée de formation eu égard aux réponses apportées à leurs interrogations et aux acquis qu'ils mettent d'ores et déjà en œuvre au sein de Passion jardin au naturel comme au sein des autres associations dans lesquelles ils sont actifs.

Cette deuxième journée de formation suivie en 2025, financée par l'État au titre du fonds de développement de la vie associative, est venu compléter les acquis de la première journée portant sur la communication et nous a permis de « grandir » et d'apprendre à mieux travailler ensemble , dans l'écoute, le respect et le soutien à l'autre.

Le Conseil d'Administration remercient Catherine et Claude qui ont été à l'origine de cette action, ont identifié les intervenants, sollicité et obtenu les financements et assurer l'organisation, ainsi que Catherine et Rémy, Bernadette et Louis qui ont accueilli ces deux journées de formation aux Chazettes pour la première journée et dans le Gîte d'Anna, parfaitement adapté pour l'exercice.

1.2 Assemblée générale

Le Conseil d'administration se réjouit de la bonne tenue de l'assemblée générale le 22 novembre dernier qui a vu une participation active de nos membres, l'adoption de toutes les résolutions à l'unanimité, l'adhésion au projet de création d'un jardin d'application, le renouvellement du Conseil avec l'entrée au Conseil de 3 administrateurs dont 2 femmes en remplacement de nos deux membres démissionnaires, dont l'un reste membre observateur.

Le concours de nos plus beaux légumes a permis de créer une dynamique et la qualité des présentations faites a rendu difficile et serré le vote de nos adhérents. Une saine émulation va donc naître et portera ses fruits dans les années à venir !

Un courrier de remerciements a été adressé à monsieur le Maire de Langogne pour la mise à disposition gracieuse de la salle du Conseil et de la salle des mariages.

Le CA renouvelle ses remerciements à Marcel Lecroisey et Patrick Pfund pour leur contribution à la vie de l'association dans leurs fonctions d'administrateurs et adresse ses remerciements aux membres présents et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette Assemblée générale.

1.3 Atelier bilan saison 2025 au jardin

16 personnes ont participé à cet atelier chez notre président. Les échanges intéressants sur les réussites comme sur les insuccès ont permis de s'échanger trucs et astuces, savoir-faire qui seront mise en œuvre l'année prochaine.

Beaucoup d'idées ont été données et ont permis d'identifier des thèmes d'échanges qui ont d'ores et déjà conduit à des recherches de réponses techniques et vont donner lieu à l'organisation d'ateliers l'année prochaine et à des essais dans notre futur jardin d'application.

Le Conseil d'administration remercie Marie-André et René Ringard pour leur accueil toujours chaleureux.

1.4 Visite illuminations de Sinzelles – commune de Naussac-Fontannes

Une vingtaine de personnes ont participé à la visite des illuminations du village de Sinzelles où nous avons été émerveillé par le talent des habitants pour valoriser et embellir leur cadre de vie à l'occasion des fêtes de fin d'année. **Il est démontré une fois de plus que les jardiniers attachés à l'embellissement de leur cadre de vie à la belle saison par le fleurissement de leurs maison, terrains et abords sont aussi les habitants les plus motivés pour le faire en hiver !**

Bravo donc à nos jardiniers et merci pour le moment de convivialité partagée autour des boissons chaudes mises offertes chez M. et Mme Cellarier.

Sur la route du retour, un arrêt s'imposa au lotissement la Violette pour apprécier les décos de la maison de deux de nos administrateurs, en leur absence car empêchés, et goûter à quelques spécialités Langonaises dont la recette est bien gardée, spécialités qui nous attendaient cachées au pied du sapin que le flair infaillible de certains permit de découvrir ! Plaisir des yeux et plaisir des papilles rendirent heureux petits et grands ! Le Conseil d'administration remercient B et L L'Hermet pour cette attention !

1.5 Visite Village provençal – les Uffernets - Saint-Paul-de-Tartas

Initialement prévue sous forme de visite des illuminations du village de Lesbineyres, le mauvais temps conduisit à renoncer à cette sortie. Cependant l'opportunité de visiter un village provençal réunissant plus de 300 santons permit de proposer cette activité qui attira également une vingtaine de personnes.

Nous pûmes apprécier le travail réalisé par M. et Mme Fontaine, amateurs passionnés, tant pour les décors que pour la peinture des santons, très expressifs. Les différentes scènes de la vie quotidienne et notamment les scènes en rapport avec le jardin et les cultures (oliviers, tomates, lavande, vigne, etc.) captivèrent chacun des présents. Une collation chez Claude et Philippe permit de retrouver des forces pour affronter les frimas de l'hiver, la tourmente et les risques associés sur nos routes de montagne . Le Conseil d'administration remercie Mme et M. Fontaine qui nous ont permis la visite de leur village provençal, Claude et Philippe pour l'organisation impromptue de cette visite et leur accueil.

1-6 Lettres mensuelles décembre et janvier

Notre lettre mensuelle, outil privilégié d'informations et de communication avec nos membres adhérents, poursuit son évolution.

Le Conseil d'Administration remercie Nicole Noël, membre adhérente, qui a pris l'initiative de proposer une rubrique ornithologiques dans la lettre, ainsi que Catherine, Guylaine, René et Claude pour leur contribution à ces évolutions et leurs rubriques.

Nous vous rappelons que cette lettre est la votre et que **nous attendons vos propositions et contributions à l'adresse passionjardinaunaturel@gmail.com** et pour diffusion aux adhérents dans la newsletter mensuelle.

2 Point sur les adhésions – adhésions croisées

Au 10 janvier 2026 l'association compte

75 membres adhérents à jour de leur cotisation pour 2026,
soit 55 renouvellements dont 32 familles et 23 adhésions individuelles
et 20 nouveaux adhérents dont 8 familles et 12 adhésions individuelles.

À noter que parmi nos membres 2026 figurent des adhérents 2024 qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion en 2025 et ont ré-adhéré pour 2026.

Les évolutions intervenues en termes de communication, d'information (lettre aux adhérents), la proposition d'activités nouvelles intéressantes, le projet de jardin d'application, comme la mise en œuvre de certaines techniques apprises en formation semblent être attractifs et conduire des membres, nouveaux ou ex-adhérents, à nous rejoindre.

29 membres adhérents en 2025 n'ont pas réglé à ce jour leur cotisation 2026 et feront l'objet d'une prochaine relance. Au regard de la dynamique engagée, nous pouvons donc atteindre 100 membres adhérents d'ici la fin de l'année 2026, un chiffre jamais atteint au cours des 9 premières années d'existence de notre association.

Il est proposé que **les membres adhérents 2025 dont la cotisation 2026 n'aurait pas été réglée au 31 mars 2026 cessent de bénéficier des services de l'association au 1^{er} avril** - ce n'est pas un poisson! - tels que lettres aux adhérents, participation au groupe WhatsApp, participation libre aux ateliers. Il est rappelé que les personnes en situation financière difficile peuvent solliciter une exonération partielle ou totale de cotisation auprès d'un membre du bureau, celui-ci sera alors consulté pour décision.

Le dimanche 22 février prochain dans le cadre de la conférence « reconnaître les plantes de la nature » donnée par Daniel Cellarier, **les membres adhérents à jour de cotisation se verront remettre leur carte d'adhérent 2026 ! Nouveau design, nouveaux services, la carte de membre adhérent de passion jardin au naturel est le « Must have » de la saison (ce que l'on se doit d'avoir) ! Il n'est pas trop tard pour l'offrir à vos proches et amis passionnés de jardin, ils le valent bien !!!!**

Le Conseil d'administration engage un débat sur la création d'une catégorie « Membre partenaire » qui acterait un partenariat annuel ou pluriannuel avec un acteur économique. En contrepartie d'une cotisation dont le montant est à définir et d'avantages consentis à notre association et/ou à nos membres, adhérents, l'association assurerait une communication à ses membres adhérents les invitant à privilégier le recours dans leurs achats de biens ou services à ce partenaire et relaierait, dans une certaine mesure et en faisant apparaître le caractère commercial de l'information, sur la Lettre mensuelle comme sur le forum des opérations commerciales à leur initiative, et ce sans aucune obligation nouvelle pour nos adhérents. Le CA mandate le Trésorier et le Trésorier adjoint pour poursuivre la réflexion en vie d'une proposition qui sera soumise au vote lors de la prochaine Assemblée générale.

Au regard des rapports existants et des travaux engagés, le Conseil d'administration valide le renouvellement d'adhésion au CPIE-Réel 48 et des adhésions croisées avec les associations Jardins nature 48, Jardins fruités et les Choisinait. Par ces adhésions croisées nous nous engageons à informer nos adhérents des activités des associations dont nous sommes membres dès lors que ces activités n'entrent pas en concurrence avec les activités proposées par nous ; cette adhésion ne donne cependant pas la qualité de membre aux propres adhérents de l'association concernée pour participer gratuitement aux activités de l'association à laquelle l'association, dont nous sommes membres, adhère.

Le Conseil d'administration :

- acte que les membres adhérents 2025 dont la cotisation 2026 n'aurait pas été réglée au 31 mars 2026 cessent de bénéficier des services de l'association au 1^{er} avril 2026 étant rappelé que les personnes en

situation financière difficile peuvent solliciter une exonération partielle ou totale de cotisation auprès d'un membre du bureau, celui-ci sera alors consulté pour décision. ;

- valide des adhésions croisées avec les associations :

- jardins nature 48
- jardins fruités 43
- les Choisinets

et d'adhérer au CPIE-REEL 48.

Le Conseil d'administration

- adresse un remerciement « mention spéciale » à ses membres qui ont pour cadeau ou étrenne offert une adhésion 2026 à des proches, ayant déjà participé à des activités proposées par l'association, ouvertes au public ;
- remercie Claude d'avoir pris cette initiative permettant d'offrir un an de Passion jardin au Naturel ;
- remercie Catherine et Guylaine pour la création, l'impression et la remise des cartes adhérents 2026 le 22 février prochain.

3. Point sur le Budget 2025

M. Claude Faucher, Trésorier, et M. Louis L'Hermet, présentent les éléments relatifs à la trésorerie de l'association.

A ce jour, **le solde des comptes de l'association est de 7611,66 €**. Il intègre :

- 199,88 € sur le compte courant,
- 7 571,43 € sur le livret A,
- 52,35 € de comptes associatif.

Ont été comptabilisés au titre de 2026 :

- 950 € au titre des cotisations 2026 payées,
 - 142,5 € de dons complémentaires aux cotisations 2026,
 - 123,86 de produits financiers dont intérêts 2025 Livret A pour 71,44 € et 52,42 € de rétrocessions de 100 % des frais de tenue de compte de des frais de virements réalisés,
 - 4615 € d'avances perçues des participants au voyage Côte d'Azur 2026 et 1117,8 € d'acomptes payés pour le voyage Côte d'Azur (réservation gîte et guide le Rayol) soit un solde restant à dépenser de 3506,20 €
 - 3,95 € de frais bancaires 2026.
- et figure au bilan **une créance de 212 €** de trop versé de subvention 2025 susceptible de devoir être remboursée.

En conséquence **le disponible net pour les activités de l'association en 2026, hors voyage qui s'autofinance, s'élève à 3893,46 €** avant subventions éventuelles à solliciter et à percevoir et dépenses courantes telles dépenses d'activités. La situation financière de l'association est donc saine.

Les produits des cotisations et les dons reçus excèdent déjà les inscriptions prévues au Budget 2026 tout comme les produits financiers du fait des intérêts du livret A et du remboursement total des frais de tenue de comptes 2025.

Cela permet donc d'**envisager avec sérénité la réalisation du programme d'activités 2026 et l'engagement du projet de jardin d'application**. Les subventions à demander et obtenir devront permettre de financer notamment les activités structurantes prévues (formation et création du jardin,)

Mise en place d'une solution de paiement par Carte Bancaire

De nombreux adhérents sollicitent la possibilité de payer par carte bancaire compte tenu de la facilité et de la sécurisation des transactions. De plus pour les participants aux voyages et sorties, le paiement par carte

leur octroie des garanties assurrielles en cas d'annulation ou d'accident, rapatriement, etc ; pendant le voyage qui ne sont pas couvertes par l'association.

Le Crédit agricole propose une solution de paiement par lien sécurisé envoyé par internet ou SMS qui permet à la personne qui le reçoit de payer par carte Bancaire avec le processus sécurisé de sa propre banque (double contrôle via son application bancaire, etc.) le montant appelé par l'association.

Le coût de cette offre, avant négociation, est de

- coût de mise en place initial 50 €
- coût par transaction 1€ plus 1 % du montant,

aucun coût additionnel ne s'applique aux payeurs, membres ou personnes extérieures à l'association – et ce dans la limite de 204 liens mis en œuvre par an, ce qui répond aux besoins actuels de l'association. La solution pourra évoluer ensuite si le service répond bien aux attentes de nos adhérents et les besoins s'accroissent du fait du développement de l'association aussi bien en termes de nombres d'adhérents que de flux de recettes.

Au regard du bénéfice attendu en termes de garanties données à nos membres adhérents et de sécurisation des transactions, le **Conseil d'administration** :

- valide le recours à la solution « accès » proposée par le Crédit agricole,
- autorise le **Président, René Ringard, ou le Trésorier, Claude Faucher, à signer toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre et,**
- mandate **Claude et Louis, trésorier et trésorier adjoint, pour négocier avec la banque une rétrocession des commissions perçues par elle.**

Le Conseil d'administration remercie les différents membres ayant consenti un don au-delà du montant de la cotisation appelée et leur est très reconnaissant car ces dons :

- permettent de sécuriser le projet de création du jardin d'application, et
- témoignent de leur soutien aux orientations portées par le Conseil et d'une appréciation positive de la qualité du programme d'activités proposées.

Leur soutien nous honore et nous oblige !

Le **Conseil remercie également Claude et Louis** pour la bonne tenue des comptes et les négociations fructueuses conduites avec nos partenaires.

4. Programme prévisionnel des activités 2026

Le conseil d'administration passe en revue les actions proposées pour 2026 et arrête le programme prévisionnel suivant :

Date	Action	Administrateur(s) référent(s)
samedi 17 janvier 2026	AG de l'Association Jardin Nature 48 à Mende	C Pierre – R Ringard
Dimanche 22 février – 14h00 – 19h00	Ouvert au public : 14h-16h Conférence « reconnaître les plantes de la nature » par Daniel Cellarier, Espace Gargantua – Langogne 16h15 – 17h00 Présentation du projet de jardin d'application, le jardin des Abeilles 17h00 Pot de l'amitié (crêpes, gaufres aux confitures et gelées de nos jardins, jus de fruits, cidre) - boîte à participation libre Remise des nouvelles cartes adhérents 2026	C Faucher, C Rorato, G Blaes, B L'hermet
Samedi 28	Atelier « Bien préparer la saison : le matériel et les outils du Jardin –	R Ringard, C Pierre

février - 14h30	Chez René Ringard, 14, rue du 11 novembre – Langogne (48)	
Samedi 14 mars	Déjeuner de printemps « Légumes d'hiver » (25 à 30 personnes maximum) – Gîte d'Anna (48) - Participation aux frais	C Rorato – B L'Hermet – L L'Hermet – P Mestre
Samedi 21 mars	Atelier N° 1 « Planter les choux » : semis de légumes sous serre ou en véranda	R Ringard – C Rorato
Samedi 4 ou dimanche 5 ou lundi 6 avril	Jardins en Cévennes : Parc floral les Camélias de la Prairie- Alès, les terrasses du Bosquet, Parc du Château de Lascours - participation aux frais demandée pour covoiturage et visites – pique-nique	C Faucher – J Calderon
Samedi 18 avril – 14h00 – 15h00	Réunion préparatoire voyage Côte d'Azur – auditorium espace Gargantua - médiathèque de Langogne – réservé aux participants	C Rorato, C Faucher
Samedi 18 Avril – 15h30- 19H00	Conférence Cultiver des roses en altitude - – auditorium espace Gargantua - médiathèque de Langogne pot de l'amitié - boite à participation libre	C Faucher – C Rorato – P Mestre
Samedi 25 avril – 14h00	Atelier préparer les sols du jardin – méthodes comparatives – bêche, grelinette, motoculteur, charrue – jardin d'application	P Pfund, R Ringard
Du vendredi 1 au lundi 4 mai	Voyages d'études et d'agrément jardins méditerranéens - Côte d'Azur (financement par les inscrits)	C Rorato, C Faucher
Samedi 09 mai – 14h00	Troc de plantes - Halle - Langogne -collecte d'outils, de matériel et de plants et graines pour jardin d'application	G Blaes, R Ringard
14, 15, 16, 17 mai	Chantier participatif Jardin d'application – réfection bâtiment, travail du sol, plantations	R Ringard, L L'Hermet, M Carlet, A Glacet, P Mestre, C Mestre
samedi 30 mai à confirmer	Atelier n°2 « planter les choux » : repiquage des semis de légumes en pleine terre – Jardin d'application	R Ringard -C Rorato
Samedi 6 ou dimanche 7 juin	Fête des plantes de Chavaniac-Lafayette (43) « Graines de jardiniers » - participation aux frais pour covoiturage et entrée	M Lecroisey - C Pierre
Samedi 13 ou dimanche 14 juin	Sortie : visite de la Roseraie et des pépinières Ducher (Saint-Maurice-de-Dargoire), du jardin de la Bonne Maison (Sainte-Foy-les-Lyon), roseraie de Lyon (Lyon) et du jardin des roses du monde – Roseraie internationale de Saint Clair - Caluire et Cuire (69) - participation aux frais demandée pour covoiturage et visites – pique-nique	C Faucher – J Calderon
Samedi 20 /27 juin - journée (selon disponibilités de la formatrice)	Action de formation des administrateurs et autres personnes « Mettre en place une communication digitale et évènementielle pour son association » sous réserve de financement FDVA2	C Faucher - C Rorato
Lundi 22 ou lundi 29 juin - à confirmer	Visite – Jardin public Henri Vinay, jardins fruités au Puy en Velay + jardin privé (43) - participation aux frais demandée pour covoiturage – pique-nique	C Faucher, P Mestre
Dimanche 28 juin - journée (à confirmer)	Visite du jardin du maraîcher Yvan Dhon – Barnas (07) et Visite du Jardin remarquable Mercuart – Mercuers (07) - participation aux frais demandée pour covoiturage et visites – Pique-Nique	C Pierre – R Ringard
Samedi 4 et dimanche 5 juillet	10 ans de Passion Jardin au naturel - Journées Arts, Savoirs et Jardins – La Chaze de Pierrefiche (P Pfund et G Desplanques)	C Pierre, C Rorato, P Mestre, R Ringard, A Glacet, M Carlet
Mardi 14 juillet	Jardiniers gastronomes – Jardin des érables – les Uffernets (43)	C Faucher – P Mestre

- Journée	participation aux frais pour repas sur place (lentilles verte du Puy saucisses, Salades variées Glace à la Verveine du Velay) – Participation aux frais	
Juillet à définir	Atelier N°3 « Planter les choux » : cultiver et entretenir ses choux et autres légumes du jardin – Jardin d'application	R Ringard – C Rorato
18 et 19 juillet	Journée Jardins ouverts - Appel aux adhérents pour visite de leurs jardins potagers et/ou d'agrément (Amblard, Lyotard, etc.) à formaliser	R Ringard – C Pierre – B L'Hermet, A Glacet, M Carlet
Fin juillet - date à préciser	Remise des prix jardins fleuris Naussac – Fontanès	C Rorato
8 et 9 août à préciser	Jardin d'application – lancement collecte de fonds avec Fondation du patrimoine	R Ringard - C Faucher, C Rorato
Date à préciser	Atelier-conférence – connaître, cueillir et conserver les plantes médicinales	J Calderon, P Mestre, C Rorato
dimanche 23 août	Repas champêtre Jardin des érables	C Faucher – P Mestre
vendredi 4 septembre	Forum des associations – Langogne	R Ringard - C Pierre - M Lecroisey
Samedi 5 ou 12 Septembre – 14h00 à préciser	Conférence, atelier et visite – culture des Hydrangeas – Jardin des érables	C Faucher – C Rorato – P Mestre
Samedi 10 octobre selon disponibilité de la Formatrice	Action de formation des administrateurs et autres personnes sur « mettre en place une communication digitale et évènementielle pour son association » sous réserve de financement FDVA2	C Faucher - C Rorato
Samedi 17 octobre	Atelier n°4 « Planter les choux » : cueillir les choux et autres légumes et les conserver au sec	R Ringard – C Rorato
Dimanche 18 octobre – journée	Visite Fête des plantes Jardin du Bois Marquis, Vernioz 38 - Jardin remarquable avec fête des plantes, notamment plantes rares - participation aux frais demandée pour covoiturage et visites – pique-nique	C. Faucher – J Calderon
Samedi 24 octobre – 14h00	Troc de plantes d'automne– Halle – Langogne Collecte d'outils, de matériel, de plants, graines et arbustes pour le jardin d'application	G Blaes – R Ringard
Date à préciser	Atelier – conférence n° 5 « Planter les choux » : conserver longtemps les choux et les légumes : par le chaud, par le froid, par le sec, par fermentation, par le sucre, par le sel - avantages et risques, impact sur la qualité nutritive	P Mestre – C Rorato – R Ringard – C Faucher
Samedi 14 novembre - 14h00	Atelier gelées et pâtes des fruits du jardin - (20 personnes à 25 personnes maximum) à définir	P Mestre - B L'Hermet – G Blaes
Samedi 28 Novembre – 14h00	Assemblée générale 2025 – Salle du Conseil - Mairie - Langogne (à confirmer) avec concours des plus beaux légumes de nos jardins (catégories légume et bouquets de légumes)	G Blaes – R Ringard
Samedi 28 novembre - 19h00	Dîner d'automne : Potée aux légumes de nos jardins – Participation aux frais – Gîte d'Anna	C Rorato, B L'Hermet
samedi 12 décembre	Atelier bilan cultural 2026 – réussites et insuccès au Jardin	R Ringard – P Mestre
Samedi 19	Visite des illuminations de Sinzelle (Naussac-Fontanès) et du	C Pierre – G Blaes – L

décembre	lotissement la Violette (Langogne) – covoiturage organisé	L'Hermet
Dimanche 20 Décembre – 18h00	Visite des illuminations Village de Lesbineyres (43) – participation aux frais pour covoiturage	C Pierre – M Lecroisey
Samedi 26 décembre	Visite «Mon village enchanté » -Village de Haute-Loire À envisager sur 2026 ou 2027	C Faucher – P Mestre
	Visite de fermes de production maraîchère Bio (Ardèche, Lozère, Haute-Loire - Présailles) Visite de la Champignonnière d'Allenc, d'une safranière	
	Visite de fermes de production de plantes médicinales, aromatiques et à parfum (330 plantes- 600 références produits 100 % bio) et d'une coopérative de commercialisation dans le Puy de Dôme (SICARAPPAM)	C Faucher – P Mestre
	Visite le mas de Beaulieu - Lablachère (Ardèche) ou le hameau des Buis (Pierre Rabhi) - Ardèche	
	Visite la Bambouseraie en Cévennes, Mas de l'abri, Jardin St Laurent les Bains, etc. (Gard)	
	Ateliers : - Jardin nourricier : - La rotation des cultures - Les techniques d'arrosage - Culture sur bacs potagers - Amendement des sols	
	Ateliers - Taille des fruitiers à pépins - Taille des fruitiers à noyau	
	Autres idées d'atelier : - Abris à chauve-souris, - la faune au jardin, - les oiseaux au jardin - Récolte de l'osier, - Lutte contre les ravageurs - « choucroute », citrons confits - bouturage et marcottage	
	Visite jardins remarquables de l'Allier : sélection parmi Arboretum de Ballaine, sentier plantes médicinales et aromatiques de Saint-Bonnet de Rochefort, musée et jardin du sabot de Lurcy-Levis, jardin inondable de Dompierre sur Besbre, Jardins des Hurlevents & Parcs d'Allier et Parc des sources à Vichy, etc.	C Faucher
À définir	Conférence de Mme Nicole Noël : « Les oiseaux dans nos jardins, les connaître et bien les soigner au bénéfice du jardin et du jardinier »	C Faucher

Pour la mise en œuvre des actions :

- 10 ans passion jardin au naturel, journées Arts, Savoirs et Jardins
- jardin d'application,
- ouverture de nos jardins,

Il est décidé la création, pour chacune de ses actions, d'une commission de travail coordonnée respectivement par C Rorato, R Ringard/C Faucher, C Pierre, réunissant les autres administrateurs référents, les administrateurs et membres volontaires. Un premier appel aux volontaires sera organisé prochainement pour des réunions (présentielles ou visio) à caler par les administrateurs animateurs.

Ces commissions ont pour mission de préciser l'action, son objet, les modalités de mise en œuvre, proposer un budget et après validation par le Conseil d'administration de procéder à sa mise en œuvre avec engagement des dépenses dans la limite des crédits validés par le CA en lien avec le trésorier et le trésorier adjoint.

Il est rappelé que les administrateurs référents désignés par le Conseil d'administration, pour chacune des activités figurant au programme prévisionnel, sont chargés de :

- définir et organiser l'activité en réunissant les administrateurs et membres volontaires,
- Réunir les moyens matériels et humains, engager d'éventuelles dépenses après accord du CA et en lien avec le trésorier ou le trésorier adjoint
- communiquer aux co-secrétaires les éléments relatifs à toute activité, particulièrement celles ouvertes au public, au moins le 20 du mois qui précède, afin que ces éléments mis en forme soient communiqués à l'Office de tourisme pour qu'ils figurent dans le calendrier des activités, aux médias et servent de base pour l'information et l'invitation à nos membres pour qu'ils puissent en être informés et y participer
- s'assurer de la bonne tenue de l'activité, faire ou faire faire quelques photos, prévenir tous incidents et s'il s'en produit en informer le Président et les membres du Bureau en vue d'une information au CA lors de sa prochaine réunion,
- veiller à la restitution des matériels, au nettoyage des locaux, etc. à l'issue de l'organisation de l'activité
- faire le compte rendu de l'activité et le transmettre avec des photos aux cosecrétaires en vue de la publication du compte rendu de l'activité sur le site internet, de l'information au Conseil d'administration (Nombre de participants, remerciements, etc.)
- faire le lien avec les prestataires, fournisseurs pour récupérer les factures, les valider (« service fait ») et les transmettre au trésorier ou trésorier-adjoint pour règlement,
- faire un bilan - retour d'expérience, conduire le cas échéant avec les participants et l'appui d'un membre du bureau si nécessaire, une évaluation de l'activité par les participants : points positifs, points à améliorer, afin d'assurer une amélioration continue de nos activités et l'adéquation la plus grande avec les attentes des membres et autres participants.

Différents partenaires seront approchés par les coordinateurs des commissions, le trésorier et trésorier adjoints et les organisateurs afin de négocier un soutien, en nature ou monétaire, de leur part pour la mise en œuvre de ces projets.

Ce programme n'est pas exhaustif et, prévisionnel par nature, peut faire l'objet de changements. Seules les informations annonçant à nos membres, par mail, lettre aux adhérents, sur le forum WhatsApp ou la page Facebook, chacune des activités sont à considérer comme certaines.

Tout membre de l'association peut proposer en cours d'années des activités et sous réserve d'appréciation du Conseil ou du Bureau, celles-ci viendront compléter le programme prévisionnel proposé. Ces activités doivent être en rapport avec le Jardin et la nature, quand bien même elle puisse relever de démarches de création artistiques, littéraires, etc.. Le Conseil d'administration reste donc à l'écoute de vos propositions.

« Ne te demande pas ce que Passion jardin au naturel peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour Passion jardin au naturel. »

Librement adapté de J.F Kennedy

5. Voyage d'études et d'agrément Côte d'Azur 2026

Le voyage d'études compte à ce jour 21 inscrits et sa mise en œuvre a été confirmée. 3 à 5 places maxi restent disponibles au regard des possibilités d'hébergement (y compris en chambre individuelle à l'Hôtel voisin du gîte) et des véhicules loués.

Il est prévu sur la période du 1 au 4 mai inclus :

- le 1^{er} mai : trajet aller avec visite du Jardin des méditerranées, Domaine du Rayol – Rayol Canadel sur mer (83)
- le 2 mai : visite du Jardin Villa Ephrussi de Rothschild avec fête des roses à St Jean-Cap-Ferrat (06) et du jardin botanique Hanbury à Vintimille (Italie)
- le 3 mai : visite du jardin exotique d'Eze (06), des Jardins du Val Rameh et de la Citronneraie de Menton (06)
- le 4 mai, des jardins du musée international des parfums à Grasse (06) et des jardins provençaux des domaines d'Orvés et de Baudouvin à La Valette du Var (83), trajet retour

Le coût prévisionnel du voyage est de 645 € TTC par participant, +75€ pour chambre individuelle, étant rappelé que les participants assument 100% du coût des prestations nécessaires, le budget de l'association n'intervenant pas hors frais généraux non dissociables (assurance de l'association, frais de tenue des comptes bancaires, papier pour photocopies, etc.). Pour les éventuels inscrits à venir, Il est rappelé qu'un compte de 215 € par participant doit être versé à l'inscription. un deuxième acompte de 215 € / personne sera appelé pour être payé fin janvier et le solde de 215 € par personne + chambre individuelle (75€) devant être versés fin mars 2026. il est rappelé que cette participation n'intègre pas les apports en nature pour le pique-nique, les petits déjeuners et dîners partagés et les dépenses personnelles et que l'éventuel excédent sera restitué aux participants à l'issue du voyage.

Le Conseil d'administration invite les membres intéressés à se rapprocher des administrateurs référents, Catherine Rorato ou Claude Faucher, pour tous renseignements et à s'inscrire rapidement, dans la limite de 24 participants maximum, s'ils souhaitent participer à ce voyage.

6. Crédit d'un jardin d'application - Mandat donné au Président et au trésorier pour la négociation en vue d'acquisition du Jardin des abeilles et la signature des pièces, validation du budget et mandat de demande des subventions et de dépose du dossier Fondation du patrimoine.

6.1 Le jardin des abeilles

Comme suite aux orientations arrêtées lors de l'AG et au mandat donnée lors du précédent Bureau de recherche d'un site, le président, le Vice-président et le trésorier ont été informés de la cession potentielle du jardin des abeilles.

Ce jardin d'une surface de 1600 m² est clos de murs, exposé au Sud-est et à l'abri des vents d'ouest. Il dispose d'un puits, d'une zone de rocaille, d'une importante zone cultivable, de hauts murs de soutien du foncier voisin qui pourraient faire de magnifiques supports pour des cultures de fruitiers en espalier, etc.. Les murs d'enceinte sont en bon état même si des travaux de reprise peuvent être nécessaires pour les murs et un remplacement du portail sera à envisager ; un bâtiment annexe qui menaçait ruine a été détruit. Il reste un bâtiment historique, une maison- rucher, en piteux état. Ce bâtiment construit dans les années 50 selon des techniques apicoles observées par le propriétaire du jardin en Allemagne, pendant sa captivité en qualité de prisonnier de Guerre, comporte un mur de ruches sur la façade Sud-est, un couloir de service à l'arrière, des murs latéraux en moellons avec une porte d'un côté et une fenêtre de l'autre et un toit sommaire en bois et tuiles. Ce bâtiment ne présente aucun intérêt sur le plan du bâti mais constitue, au-delà de l'intérêt évident d'un rucher dans un jardin pour la fonction pollinisatrice des abeilles, un témoignage unique de cette période du XXe siècle qui a vu des hommes, privés de liberté, acquérir des connaissances et des compétences dans le pays de captivité et les utiliser ensuite une fois revenus dans leur familles et rendus à

leurs activités professionnelles ou de loisirs personnels. Ce type de bâtiment est peu présent dans le massif central alors qu'il est relativement courant en montagne dans la zone Est de la France (Alpes du Sud, Savoie, Jura, Vosges, Alsace) car l'agrégation des ruches, les protégeant des rigueurs du climat, réduit les pertes en hiver, favorise un redémarrage plus tôt en saison permettant la production d'essaims plus nombreux et une meilleure production de miel par colonie par saison avec une plus longue période d'activités. Enfin ce bâtiment et l'activité apicole du propriétaire lui ont conféré son nom de jardin des abeilles.

Ce projet d'acquisition, d'aménagement, de reconstruction du bâtiment à usage de rucher et de stockage des outils et matériels du jardin, de remise en culture du jardin représente un coût élevé (25 à 30 000 € sur trois ans) qui n'est pas supportable par le seul budget de l'association. Les fonds publics ne pouvant intervenir pour des acquisitions foncières, seuls des fonds privés peuvent être mobilisés.

La connaissance par certains administrateurs des activités et programmes de la Fondation du Patrimoine, a conduit à envisager une labellisation du projet qui permettrait la collecte de fonds privés via la Fondation du patrimoine, bénéficiant alors de la défiscalisation associée aux dons aux associations d'intérêt général ou reconnues d'utilité publique (60, 66% ou 75 %) soit pour 100 € donné un coût réel pour le donateur de 30 € (Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés), de 34€ (personne soumise à l'impôt sur le revenu) ou de 25 € (donateur soumis à l'IFI). Ce dispositif récompense donc toute personne prête à faire un effort (25, 30 ou 34 % de la somme donnée) en lui laissant le choix de décider de l'emploi du produit de son impôt (75, 66 ou 60%) !

Un échange avec la Fondation du Patrimoine – antenne de Lozère – délégation Languedoc, qui est déjà intervenue pour une opération de sauvegarde des ruchers troncs des Cévennes et est sensible aux enjeux de protection de la biodiversité et du patrimoine vernaculaire, laisse à penser qu'une labellisation est envisageable sur la base d'un dossier à élaborer et lui transmettre. Notre projet qui comprend une dimension patrimoniale historique immatérielle et une dimension patrimoine naturelle d'un jardin respectueux de l'environnement local, contribuant à la lutte contre le changement climatique, participant de l'insertion sociale, avec une entre pleinement dans les actions prioritaires et nous ne doutons pas de la générosité de nos membres qui seront sollicités, au regard de leur engagement pour le bien commun et de l'intérêt qu'ils manifestent pour la sauvegarde du patrimoine local.

Les négociations relatives au prix d'acquisition, au calendrier de paiement, à la prise en charge des frais relatifs à la division parcellaire se poursuivent et sont susceptibles d'aboutir prochainement.

À l'issue de l'acquisition il est proposé que le projet se mette en œuvre sur une durée de 4 à 5 ans avec une collecte de fonds sur 3 ans. Les fonds collectés servant à financer les dépenses d'acquisition, d'investissement, études et travaux, dans le bâtiment des abeilles, les murs, portails et autres éléments de clôture, les aménagements (allées, bordures, serre, treillage, fontaine, œuvres artistiques, folies, etc..) et les plantations d'arbres et arbustes, ainsi que tous les frais associés (médias, collecte des fonds, manifestations, etc.).

6.2 Le jardin d'application

La création et l'animation d'un jardin d'application ouvert à tous nous permettra de disposer d'un espace propice à l'organisation de nos activités, dans la durée, afin de promouvoir l'apprentissage des pratiques horticoles, et la transmission des savoir-faire liés au jardinage comme le respect de l'environnement et particulièrement la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. Tout en visant la production de légumes et de fruits consommables, le projet répondra donc aux enjeux de développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation, d'embellissement du cadre de vie et de biodiversité.

Notre jardin au sein d'un terrain clos, sera un lieu où l'on cultive des légumes, des plantes ornementales, des arbres et des arbustes fruitiers. Il sera agrémenté dans un souci esthétique d'ornements divers et sera aménagé de parterres, de haies, d'un point d'eau, d'allées et de tonnelles qui permettront la mise en œuvre de nos activités mais aussi la promenade, le repos, la rêverie.

Nous jardinerons avec la nature en créant un milieu équilibré où se conjuguent respect des ressources naturelles et maintien de la diversité animale et végétale.

Nous souhaitons **créer un exemple de jardin d'altitude pour qui souhaite planter et cultiver ses fruits et légumes sous notre climat de montagne**. Sur cet espace, nous souhaitons **produire et montrer tout au long de l'année des fruits et des légumes aux publics accueillis** : scolaires, touristes, résidents d'établissements médico-sociaux (personnes en situation de handicap, personnes âgées) et autres usagers.

Ce jardin nous offrira également la possibilité **d'expérimenter des espèces et des modes de cultures, et d'en proposer la découverte au public à travers les animations et les ateliers que nous menons durant l'année**.

Enfin, nous ferons de ce coin de verdure, **un lieu d'échange convivial et ouvert où les membres, leur famille mais aussi les habitants du territoire et les touristes de passage pourront venir**, visiter, échanger et par la pratique :

- **comprendre les cycles du vivant,**
- **expérimenter des techniques respectueuses de l'environnement,**
- **se sensibiliser à la biodiversité,**
- **pratiquer une activité intergénérationnelle et valorisante.**

La création d'un jardin d'application permet de répondre à ces différents besoins, tout en favorisant le lien social, la transmission de savoir-faire et l'éducation au développement durable.

Son emplacement à Langogne, cœur du bassin de vie sur lequel rayonne notre association, permettra notamment **d'accueillir les classes des écoles primaires, collèges et lycées mais aussi des groupes d'adultes en situation de handicap et des personnes âgées des différents établissements médico-sociaux présents sur le territoire** et avec lesquels Passion Jardin au naturel a noué des liens depuis de nombreuses années.

Le jardin d'application vise à devenir un **lieu de formation, d'expérimentation, de partage et d'inclusion**, au service du territoire. Il poursuit donc quatre finalités :

1. **Éducative** : offrir un espace où apprendre le jardinage, l'agroécologie et la gestion des ressources pour les jeunes comme pour tous les habitants du territoire. Rien ne vaut la démonstration par l'exemple pour la transmission de pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement en matière de jardinage.
2. **Sociale** : créer un lieu ouvert à tous, sans discrimination, favorisant la rencontre et l'échange, dans un esprit de coopération et de partage
3. **Environnementale** : montrer et diffuser des pratiques respectueuses de l'environnement, tester des conditions culturelles diverses, promouvoir la biodiversité au jardin dans des conditions de climat d'altitude (plus de 900 mètres)
4. **Culturelle** : valoriser les savoir-faire horticoles et les traditions locales liées au végétal, embellir notre environnement, développer des animations sur des thèmes à enjeux majeur pour notre territoire en Zone de Revitalisation Rurale

Le projet de jardin pour la partie relative à la mise en culture donnera lieu à des demandes de subventions auprès de l'État (FDVA1), du Département de la Lozère, de la Ville de Langogne. Le projet de budget, figurant en annexe 1, relatif au volet « jardinage » du projet est présenté par le trésorier et s'inscrit pleinement dans le budget prévisionnel adopté lors de l'assemblée générale.

Après discussion le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **donne mandat de négociation au Président et au Trésorier de l'association pour la négociation en vue d'acquisition en pleine propriété du jardin des abeilles pour un montant maximum net vendeur arrêté par le Conseil, pour la prise en charge des frais d'arpentage et de division parcellaire et le paiement des honoraires et frais d'actes liées; le paiement du principal devant se faire en deux fois, 50 % maximum à la signature de l'acte, le solde avant le 30 octobre 2027 ;**
- **autorise le Président ou le Trésorier à signer toute pièce ou document relatifs à la mise en œuvre de ce projet d'acquisition, de sauvegarde et de développement du jardin des Abeilles,**

- donne délégation au Bureau pour prendre toutes décisions nécessaires à l'aboutissement du projet ; le Bureau rendra compte à chaque réunion du CA des décisions qu'il aurait prises depuis la précédente réunion ;
- valide le projet de budget relatif au volet mise en culture figurant à l'annexe 1 du présent compte rendu ;
- donne mandat au trésorier pour le projet de dossier à déposer auprès de la Fondation du patrimoine et pour le dépôt des demandes de subvention auprès de l'État, Département, Ville de Langogne (Subvention exceptionnelle) ;
- autorise le Président ou le Trésorier à signer toute pièce ou document relatifs à la mise en œuvre du partenariat avec la Fondation du Patrimoine en vue de la labellisation et d'un appel à la générosité via une collecte de fonds permettant de mobiliser le grand public autour de notre projet d'acquisition, de sauvegarde et de restauration du jardin des abeilles,
- valide la présentation du projet le dimanche 22 février prochain à l'auditorium Gargantua à l'issue de la Conférence « Reconnaître les plantes de la nature » donnée par notre membre, M. Daniel Cellarier.
- invite le Président, Vice-président et trésorier à poursuivre le dialogue engagé avec d'autres propriétaires pour une éventuelle mise à disposition d'un jardin en cas d'échec de la démarche d'acquisition du jardin des abeilles.

7. Acquisition de matériels

Il est rappelé que le matériel de vidéoprojection et de sonorisation acquis en 2025 par l'association est à disposition des administrateurs référents pour toute manifestation organisée par l'association. Tout dysfonctionnement ou casse devra être signalé aux membres du bureau afin de procéder à la remise en état pour la manifestation suivante.

Après débat le Conseil d'Administration décide d'acquérir un écran portable .

8. Formation

Après les deux journées de formation « Fondamentaux et bases de la communication pour son association » organisée le 13 septembre et « structurer sa vie associative et réussir en équipe » intervenue le samedi 15 novembre, le Conseil d'administration décide de l'organisation d'une journée de formation sur le thème **Mettre en place une communication digitale et évènementielle pour son association** », sous réserve de financement FDVA2.

Seront invités les administrateurs, les membres observateurs ainsi que toute personne membre de l'association qui souhaiterait s'investir davantage au sein de l'association et, dans la limite des places disponibles, les administrateurs d'associations locales partenaires de Passion jardin au naturel.

Cette formation permettra d'échanger sur les enjeux de la communication digitale et évènementielle pour l'association.

Le Conseil d'administration invite toute personne membre de l'association souhaitant participer au développement de nos activités et au rayonnement de celle-ci à s'inscrire et à participer à cette journée.

Tous renseignements auprès de Claude Faucher ou Catherine Rorato, administrateurs référents.

9. Questions diverses

9.1 Remerciements des adhérents en retour des messages de bonnes fêtes et des vœux 2026

De nombreux adhérents nous ont adressé de sympathiques messages à l'occasion des fêtes de fin d'année que nous avons plaisir à vous partager, puisqu'ils vous sont également adressés :

« Très bonne fêtes de fin d'année à tous les jardiniers. C et B. »

« Merci beaucoup. A vous aussi joyeux Noël. V et B. »

« Merci pour votre message. En retour je vous souhaite un Joyeux Noël. GG. »

« Joyeux Noël à tous. A bientôt. J-C P. et M.F C. »

« Merci pour votre message et joyeux Noël à vous tous et à vos proches. Bien cordialement. N et C L. »

« Merci beaucoup, joyeux Noël à vous aussi ! A de M. »

« Merci aux jardiniers, bon Noël à vous aussi. MT R. »

« Avec de tels vœux, on ne peut qu'adhérer, et avoir hâte de les voir se réaliser, toujours avec les conseils judicieux des uns et des autres. Merci pour votre savoir que vous partagez sans limites. Bonne Année. MT-C »

« Meilleurs vœux 2026 à la super équipe et aux adhérents de l'association des plus sympathiques jardiniers de LANGOGNE et ses alentours. Amicalement. J et M »

« Merci pour vos bons vœux. A mon tour, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année, surtout une bonne santé. À bientôt, cordialement. GG ». »

« Merci Président, merci à toutes et à tous pour vos bons vœux 2026. Souhaitons que tous les projets de Passion jardin au naturel se déroulent en 2026 avec la même réussite que celle rencontrée en 2025. Et, puisque l'occasion nous en est donnée, nous adressons nos félicitations à toutes les personnes passionnées et dévouées qui ont contribué et contribuent au développement de l'association. Très bonne Année 2026 ! N et C L. »

Merci à nos adhérents, vaillants supporters de l'association, nous savons pouvoir compter sur eux et leur engagement pour réussir les importants projets engagés cette année et promouvoir encore plus efficacement la contribution du jardin au Bien commun !

10. Prochaine date de réunion

Le Conseil d'administration se réunira le Vendredi 3 avril 20h chez Claude Pierre.

Annexe

ASSOCIATION Passion Jardin au Naturel Création d'un jardin d'application

BUDGET PRÉVISIONNEL – Exercice Année 2026

CHARGES	2026	observations	PRODUITS	2026	observations
80. Achats			70. Ventes de produits et services		
601. Matières premières	750,00 €	fournitures diverses pour petites réparations clos et couvert	701. Ventes de produits finis		
602. Autres approvisionnements			702. Ventes de produits intermédiaires		
604. Études et prestations	250,00 €	analyse de sol	704. Travaux		
605. Matériel, équipements et travaux	800,00 €	petits matériels, outillage, etc.	705. Études		
606 à 609. Achats de fournitures et		graines et plants, autres fournitures	706. Prestations de services		
Total achats	2 400,00 €		707. Ventes de marchandises		
603. Variation des stocks			708. Produits des activités annexes		
			Total ventes	0,00 €	
81. Services extérieurs			76. Produits de gestion		
611. Sous-traitance générale	500,00 €	travaux externalisés	751. Redevances pour concessions		
612. Redevances de crédit-bail			754. Collectes		
613. Locations			756. Cotisations	800,00 €	financement sur budget association
614. Charges locatives			758. Produits divers de gestion		
615. Entretien et réparations			Total produits de gestion	800,00 €	
616. Primes d'assurances	50,00 €				
617. Études et recherches			Autres produits	0,00 €	
618. Divers			71. Production stockée		
Total services extérieurs	550,00 €		72. Production immobilisée		
82. Autres services extérieurs	0,00 €		74. Subventions d'exploitation		
621. Personnel extérieur			7411. Subvention ETAT	1 200,00 €	FDVA 2
622. Rémunerations d'intermédiaires	400,00 €		7412. Subvention RÉGION		
623. Publicité et relations publiques	300,00 €		7413. Subvention Département	1 000,00 €	
624. Transports			7414. Subvention communes	800,00 €	
625. Déplacements et réceptions	150,00 €		7415. Subvention Nom. de Communes		
626. Frais postaux et de télécoms			7416. Subvention CAF		
627. Services bancaires et assimilés			74161. Subvention MSA		
628. Divers			7417. Subvention Organismes Privés		
Total autres services extérieurs	850,00 €		7418. Subvention EUROPE		
84. Charges de personnel	0,00 €		76. Produits financiers		
641. Rémunerations du personnel			77. Produits exceptionnels		
645. Charges de sécurité sociale			78. Reprises sur amortissements		
647. Autres charges sociales			79. Transferts de charges		
648. Autres charges de personnel			Total autres produits	3 000,00 €	
Total charges de personnel	0,00 €				
Autres charges	0,00 €		TOTAL PRODUITS	3 800,00 €	
65. Impôts et taxes			RÉSULTAT (excédent ou déficit)	0,00 €	
66. Autres charges de gestion courante					
67. Charges financières					
68. Charges exceptionnelles					
69. Dotations aux amortissements					
70. Impôts sur les sociétés					
Total autres charges	0,00 €				
TOTAL CHARGES	3 800,00 €				
88. Emplois des contributions volontaires		BASE DE CALCUL	87. Contributions volontaires	0,00 €	BASE DE CALCUL
860. Secours en nature	1 000,00 €	dons d'outils et matériels non utilisés	870. Bénévolat	2 400,00 €	200 h de travail à 12€/h
861. Mise à disposition gratuite de biens	350,00 €	prêts de matériels par membres adhérents	871. Prestations en nature	1 000,00 €	dons d'outils et matériels non utilisés
862. Prestations	150,00 €	prestations à titre gratuit par membres adhérents	872. Dons en nature	500,00 €	mise à disposition de biens et prestations
864. Personnel bénévole	2 400,00 €	200 h de travail à 12€/h	Total contributions volontaires	3 800,00 €	
Total emplois des contributions	3 800,00 €				
CHARGES	7 700,00 €		PRODUITS	7 700,00 €	

Approuvé le10 janvier 2025

Signatures :
Le président, René Ringard



Le trésorier, Claude Faucher

